

DE LA VILLE DENSE À LA VILLE DIFFUSE : COMMENT CONSTRUIT-ON LA VILLE DE DEMAIN ?

La ville moderne, issue de la charte d'Athènes, est en rupture avec la ville historique. L'orientation des bâtiments par rapport au soleil, la séparation verticale des flux et des usages ont entraîné un abandon de la rue, mais aussi l'abandon d'une façon de construire en mitoyenneté. Un troisième temps de la modernité inscrit une première rupture avec cette pensée rationaliste sur la ville : c'est le mouvement du Team-Ten, porté en France par l'architecte Georges Candilis. Ces architectes prônent une ville plus organique, dont le modèle est la médina, ou encore la ville médiévale. Mais le modèle s'essouffle avec la crise dans les années 1970 : l'idée du progrès continu qui avait baigné la période d'après guerre est remise en question. En corrélation avec les grandes transformations de la société dans les années 1970, la pensée sur la ville évolue. Un regain d'intérêt pour la ville historique va rapidement s'inscrire dans les réglementations urbaines : alors que le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) entraînait une dissociation entre la rue et l'immeuble, le Plan d'Occupation des Sols (POS) revient sur les formes traditionnelles, et à une logique de parcelle. Le règlement réimpose les gabarits et les hauteurs.

Bien que le règlement contraigne la ville, il permet cependant une certaine liberté dans les formes urbaines. Ainsi, différents projets construits dans les années 1980 montrent, à la fois, une inscription dans les morphologies urbaines parisiennes (en termes de gabarit et de hauteur), mais aussi une grande inventivité dans les formes. C'est le cas, par exemple, de l'opération des Hauts de Formes de Christian de Portzamparc dans le 13^e arrondissement, où l'architecte invente le principe de l'îlot ouvert, en opposition avec l'îlot haussmannien fermé, permettant ainsi de découvrir, depuis la rue, des espaces a priori cachés au cœur de l'îlot. Le POS sera lui même remplacé en 2000 par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui permet de se détacher progressivement de la logique de zonage, héritée du PUD.

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), instrument mis en place à la fin des années 1960, devient rapidement l'instrument majeur pour construire la ville. Ce dispositif permet de sortir de la réglementation urbaine, de mettre en place des expropriations, de lier des investissements privés et publics. Il va surtout permettre de fabriquer des quartiers entiers, avec une certaine cohérence urbaine, tout en intégrant des règles collectives à tous les architectes construisant dans la ZAC.



Cet article met en perspective l'intervention de **Philippe SIMON** dans la cinquième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, « Formes urbaines »** proposé en 2013, par le CAUE de Paris.

Philippe Simon est architecte – urbaniste DPLG. Associé à Janine Galiano, ils créent en 1992 l'agence Galiano Simon. Il est également enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais. Il est également chercheur au laboratoire Architecture, Culture et Société (ACS), où il participe à des activités de recherches sur le devenir de la métropole parisienne, et est commissaire de l'exposition permanente du Pavillon de l'Arsenal.



La Zone d'Aménagement Concerté de Paris Rive Gauche

De l'autre côté de la Seine, se joue également l'un des plus grands projets urbains de la fin du 20^e siècle : le quartier Paris Rive Gauche, autour de la grande bibliothèque François Mitterrand. L'opération, lancée dans les années 1990, reste encore inachevée : ainsi, plus de 30 ans seront nécessaires à la construction du quartier. Au sein de la ZAC Masséna (l'une des 3 tranches du quartier Paris Rive Gauche), l'architecte coordinateur Christian de Portzamparc a créé une nouvelle logique urbaine, dans laquelle les bâtiments forment un tout harmonieux, tout en permettant des variations et des richesses dans les formes et les couleurs des architectures. Par ce système, l'architecte invente un nouveau paysage urbain, dans lequel les îlots sont visuellement ouverts, tout en maintenant une structuration importante de la rue et de l'espace public.

Au-delà des grands secteurs de projets urbains, c'est dans la ville constituée, sur les terrains laissés libres par le départ des industries, ou encore par les politiques de résorption de l'habitat insalubre, mais aussi dans les territoires aux confins de la métropole, que s'inventent les formes urbaines contemporaines. Dans une telle multiplicité de contextes, tous les choix architecturaux sont possibles : faut-il proposer une architecture inédite, sensationnelle, ou au contraire une architecture contextuelle, fondue dans son environnement urbain ? Faut-il revenir à une idée de petite échelle afin de répondre aux attentes de la majorité des franciliens, ou au contraire construire des immeubles de grande hauteur pour répondre à des objectifs de densité ? À une époque où tout est possible, on peut cependant s'interroger sur le fait que tous les projets se ressemblent. Par la systématisation des images de synthèse dans les grands projets urbains, la ville contemporaine ne risque-t-elle pas de devenir une ville générique ? Nous ne vivons pas aujourd'hui comme au temps d'Hausmann : sans faire du pastiche, comment faire une ville contemporaine qui ait ses spécificités locales, qui permettent de créer de l'urbanité et du vivre ensemble ?